

**Information concernant l'avis du contentieux demandé par la commission
lors de la séance d'information du 18 février 2009**

Par courriel le 2 mars 2009

Madame Beaudet,

Pour faire suite à votre demande formulée lors de la séance du 18 février concernant le dépôt de l'avis du contentieux relatif aux éléments susceptibles d'approbation référendaire du projet de règlement relié à la transformation du 1420, boulevard Mont-Royal, nous désirons vous informer que ces éléments ont plutôt fait l'objet d'échanges sous forme de notes de travail internes et que celles-ci ne constituent pas des documents officiels pouvant être déposés dans le cadre de l'étude du projet. De plus, les informations données à cet égard le sont à titre indicatif sur la base du projet de règlement actuellement à l'étude devant l'Office.

Veillez accepter nos salutations.

Gilles Dufort, chef de division
Politique, mise en valeur sectorielle et toponymie
Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise
Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine
303, rue Notre-Dame Est
5e étage
Montréal, Québec, H2L 4S8